

Service de Santé des Armées (SSA)

Formation Spécialisée de Réseau F.S. - R.

COMPTE RENDU

Paris, le 25 juin 2025

Cette FS-R SSA est présidée par le Directeur Central du SSA et animée par la Coordinatrice Centrale à la Prévention.

L'ordre du jour était très dense et riche.

Le quorum est atteint.

Monsieur BECK est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la FS-R SSA du 14 janvier 2025 a été adopté à l'unanimité.

Ouverture de l'instance par la lecture des déclarations liminaires.

L'UNSA Défense était représentée par Nicolas BECK.

Intervention du Directeur Central

Le DCSSA rappelle sa tolérance zéro en ce qui concerne les discriminations, les violences sexistes et sexuelles. Il demande des remontées nominatives de la part des organisations syndicales et rappelle que les dires des victimes sont présumés crédibles.

Le DCSSA rappelle que le SSA n'est pas propriétaire des locaux. Ainsi, les travaux liés au climat sont portés par le Secrétaire Général de l'Administration (SGA), avec qui un dialogue est entrepris. Pour l'outre-mer, ce besoin est pris en compte en appui de l'Etat Major des Armées (EMA) en raison de l'impact sur l'opérationnel.

L'UNSA Défense fait intervenir une experte sur les sujets des RPS et Règlement de Service Intérieur (RSI).

Bilan d'étape sur l'état des lieux de la chaîne Prévention du SSA

L'état des lieux de la chaîne prévention demandé par l'UNSA Défense (CF. compte-rendu de la FS-R SSA de janvier 2025) est présenté en séance.

Le taux d'occupation des postes des chargés de prévention des risques professionnels (CPRP) est de 100 %, soit 46 postes. Toutefois, 7 CPRP exercent d'autres fonctions, comme par exemple CORSIC. Cela génère des problèmes de continuité et de temps dédié à la chaîne prévention. Des mesures correctives sont demandées aux employeurs afin de remédier à cette situation.





À la suite de l'état des lieux, les remontées sont les suivantes :

- Insuffisance du temps dédié à la prévention pour les agents « multi-casquettes » ;
- Inquiétude croissante concernant les périmètres de responsabilité ;
- Charge de travail sous-estimée dans les organismes multi-sites ;
- Manque de reconnaissance institutionnelle de la fonction de préventeur ;
- Niveau de compétence et de connaissance inégal ;
- Pratiques hétérogènes ;
- Besoin accru de soutien et d'accompagnement.

Afin de répondre à ces remontées, les premières mesures prises sont :

- Renforcement des ressources dédiées ;
- Suspension de la mise en œuvre de l'instruction SST ;
- Disposition de tutorat ou de mentorat ;
- Organisation de réunions d'échange ;
- Renforcement des formations et sensibilisations ;
- Renforcement des audits conseils.

L'administration précise :

- La création des conseillers en maîtrise des risques de « l'échelon composante » (RAVMED, Direction des Hôpitaux des Armées, Direction de la Médecine des Forces, Académie de Santé des Armées) s'inscrit dans une démarche collaborative et d'aide. Le seul supérieur hiérarchique du CPRP demeure le chef d'établissement. Une réflexion est en cours afin de fluidifier le flux d'informations descendantes et montantes.
- L'arrivée d'un expert en SST en septembre 2025 (une aide rédactionnelle).

L'UNSA Défense :

- Appelle l'attention du DCSSA sur le manque de reconnaissance de la fonction de préventeur. En réponse, l'administration indique que des travaux interministériels sur le référentiel emploi métier (REM) sont en cours afin de reconnaître le métier de préventeur ;
- Se fait préciser l'existence d'une communauté de travail. L'administration attire notre attention sur le fait qu'un agent de la chaîne de prévention est au bord du burn-out. L'administration a assisté cet agent en lui fournissant les modèles de documents à utiliser. En outre, des échanges sur la FEN ont eu lieu en insistant sur le caractère quinquennal de la révision ;
- Souhaite que les séminaires soient remis en route. L'administration nous fait savoir qu'un premier séminaire se déroulera avant fin 2025 ;
- S'assure du caractère obligatoire de la rédaction d'une lettre de cadrage suite à la désignation d'un CPRP et lors d'une désignation d'un nouveau N+1.

Bilan de l'accidentologie et des actions en prévention routière au titre de l'année 2024

Il est observé une hausse des accidents, 849 en 2024 dont 209 pour les personnels civils (PC).

L'administration indique la réintégration au sein de la mission prévention des moyens itinérants au risque routier.



Etat d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions relatif au plan de prévention des RPS du SSA

L'UNSA Défense souhaite savoir si les indicateurs réglementaires indiquent la localisation de l'absentéisme. En effet, un taux important d'absentéisme peut indiquer un épuisement et une dégradation du service.

L'administration indique qu'il s'agit d'indicateurs réglementaires. Le bureau Maîtrise des Risques et Environnement du SSA précise que les données ont dû mal à remonter. Dans les faits, un absentéisme plus élevé dans certains hôpitaux est noté.

Le taux d'actes de violence envers les personnels civils et militaires est de 0,6 %. Ces incidents sont plus fréquents dans les établissements recevant du public (ERP) :

- Le nombre de violences physiques de la part des usagers est de 32.
- Le nombre de violences physiques internes est de 13.

L'UNSA Défense est dubitative sur les chiffres présentés car cela ne représente pas ce que nous vivons sur le terrain. En effet, le constat est fait que les agents n'écrivent pas assez dans le cahier Santé Sécurité au travail (SST). A ce titre, l'administration ne peut rien mettre en œuvre si rien n'est officiellement déclaré. Le DCSSA lui-même déplore cette réalité.

Présentation du plan d'actions MRE 2025-2026

En janvier 2025, une présentation d'instruction avait faite. Cela a soulevé beaucoup de crainte de la part des CPRP. Hors, il s'agit bien de 2 postes différents qui doivent exister dans chaque structure. Le DCSSA est en discussion avec les chefs des différentes composantes afin que cela prenne forme.

L'UNSA Défense souligne l'absence d'exercice incendie dans certains établissements.

Présentation des activités de la FS 43

La Chargée de Prévention des Risques Professionnels à la Pharmacie Centrale des Armées présente les activités de la FS 43 et indique qu'un projet exosquelettes (mains et soutien dorsal) est en cours suite à des accidents du travail.

Le DCSSA prend en exemple cette étude afin de répondre à la problématique de la charge physique évoqué dans notre déclaration liminaire.





Suivi des questions diverses : Point de situation sur les règlements de service intérieur

Sur les 46 règlements de service intérieur :

- 10 règlements de service intérieur sont à remettre à jour. La répartition est la suivante :
 - 1 datant de 2016
 - 1 datant de 2018
 - 1 datant de 2019
 - 3 datant de 2020
 - 4 datant de 2021
- 15 règlements de service intérieur sont en cours de mise à jour.
- 21 règlements de service intérieur sont à jour.

Un modèle est en cours de rédaction afin d'aider les établissements.

A savoir qu'un Règlement Intérieur (RI) est propre à un établissement – un Règlement de Service Intérieur concerne les agents de cet établissement.

Questions diverses

L'UNSA Défense demande la suite donnée à l'étude de l'ergonome qui s'est déroulée à l'HNIA PERCY. Une présentation sera faite en fin d'année.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos représentants de la FSR SSA :

Titulaires

Graziella PENOT – IRBA, Brétigny S/Orge
Nicolas BECK – DAPSA, Orléans

Suppléants

Elisabeth ROUSO – HIA Laveran, Marseille
Christelle THEVENIN – HIA Legouest, Metz

